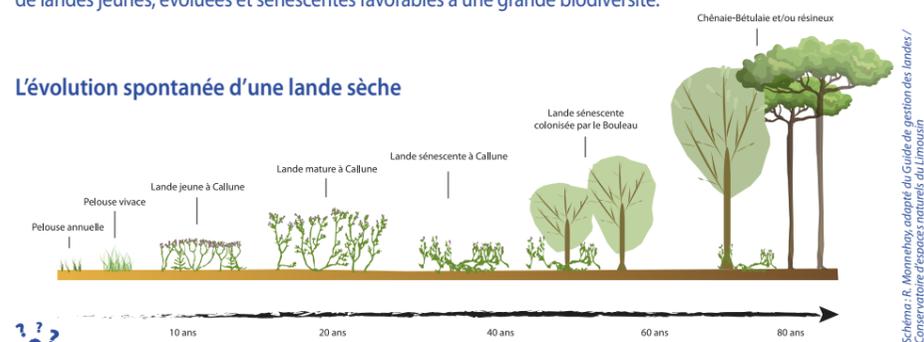


En Hauts-de-France, les landes sont peu nombreuses, dispersées et fragmentées. Sèches lorsqu'elles sont installées sur des sols sableux et drainants, ou humides dans les dépressions et les fonds de vallées, elles sont localisées principalement dans les départements de l'Aisne et de l'Oise avec toutefois quelques sites dans le Montreuillois. Les landes sont des espaces "ouverts", sur des sols sableux acides et pauvres en nourriture, où prédominent des végétations ligneuses basses (bruyères, myrtilles, ajoncs, genêts...), des graminées, ou encore des sphaignes (landes tourbeuses humides)... Présentant différents stades d'évolution, plus ou moins boisées, ces landes sont en revanche toutes issues de défrichements de la forêt et de pratiques pastorales. Les principaux usages (pâturage extensif, récolte de litière, exploitation de terre de bruyère ou de tourbe...) ayant généralement cessé dans les années 1950/60, les landes ont été laissées à l'abandon, plantées de résineux ou encore drainées. Ces milieux ont évolué spontanément, selon des rythmes variables, vers des végétations pré-forestières et se sont alors raréfiés. Les Conservatoires ont donc mis en œuvre, et de longue date, des actions pour préserver les landes qui sont en régression partout en Europe : suivis scientifiques, entretien par la fauche ou le déboussaillage, déboisement, étrépage (décapage de la couche d'humus), retour du pâturage, création de corridors biologiques... Ces opérations de gestion varient selon le stade d'évolution et l'âge de la lande afin de favoriser des mosaïques de landes jeunes, évoluées et sénescentes favorables à une grande biodiversité.



Gestion de la lande par le pâturage bovin Versigny (Aisne) (photo: T. Gerard)

L'évolution spontanée d'une lande sèche



Mystérieuses landes ?

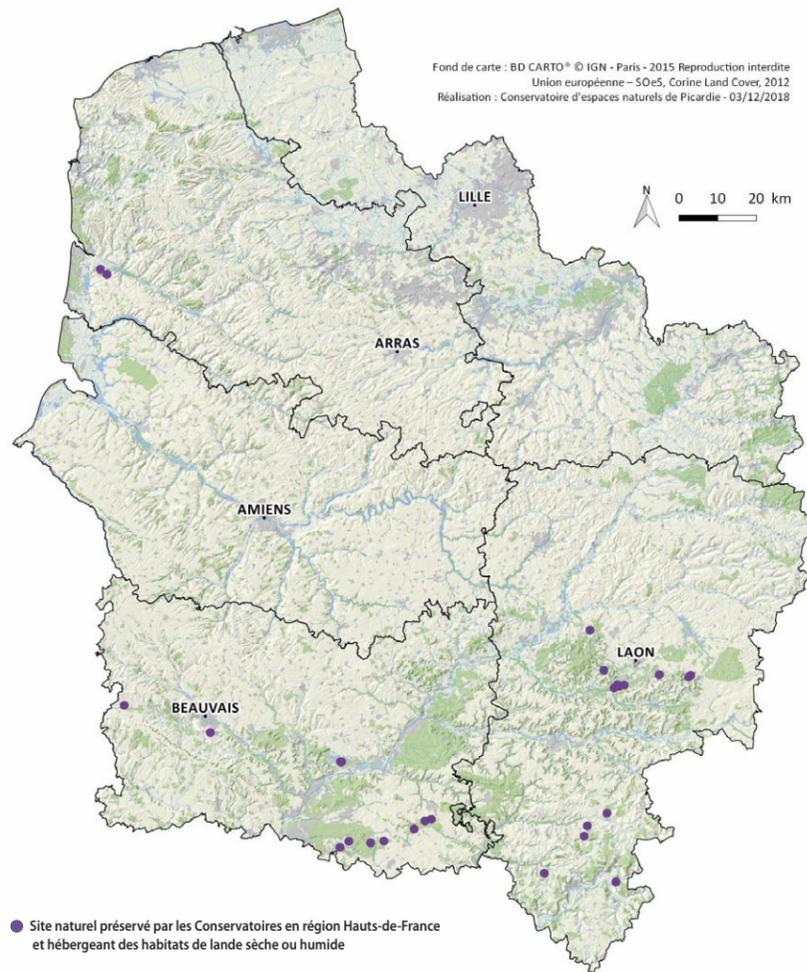
Avec une large palette de couleurs au gré des saisons et des ambiances parfois mystérieuses, les landes constituent des éléments originaux de notre paysage régional. Tantôt chaos de grès émergeant d'une mer rose de bruyères, tantôt bouquets jaunes de genêts happés par la brume, tantôt vaste clairière de callunes et de mousses ponctuée de sables blancs, les landes ont toujours inspiré les légendes et croyances et attiré l'œil des peintres et écrivains ! La Pierre-Glissoire à Péroy-les-Gombries ou encore la Hottée du Diable à Coigny en témoignent...

Un patrimoine exceptionnel

Les landes accueillent une grande diversité d'espèces de la faune et de la flore. Chacune d'entre elles est adaptée à ce milieu difficile car pauvre en éléments nutritifs et acide du fait de la nature du sol et de l'eau qui le traverse. Le gradient climatique océanique vers continental occasionne une répartition variable des espèces d'arbrisseaux structurant les landes : l'Ajonc nain présent à l'ouest disparaît vers l'est de l'Oise ; la végétation à Callune et Bruyère cendrée de l'Oise est absente de l'Aisne, remplacée par la végétation à Callune et Genêt poilu. Et avec elles un cortège diversifié d'espèces animales allant des reptiles aux insectes en passant par les oiseaux, tous liés aux milieux ouverts !

Landes humides, plantes carnivores et libellules

Lorsque l'eau est retenue dans les dépressions ou les fonds de vallées de faible pente, les landes humides hébergent des graminées, des mousses et des sphaignes dont la densité peut parfois engendrer la formation de tourbe. C'est là que s'épanouissent des plantes carnivores (Rossolis), dont les feuilles parsemées de poils collants capturent les insectes un peu trop curieux. Les libellules, qui apprécient ce terrain de chasse et la présence de l'eau pour leurs pontes, ne s'y font pas prendre !



Les landes préservées grâce aux Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France !



Les Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France interviennent sur plus de 400 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Ils assurent l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré ou développé. Les Conservatoires assurent notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Ils valorisent également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature en Hauts-de-France. Grâce aux Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France, la nature de notre région est entre de bonnes mains !

Soutenez nos actions en adhérant ou en faisant un don :



www.cen-npdc.org
citoyen-de-la-nature.fr
Tél. 03 21 54 75 00



Adhérez en ligne :
www.conservatoirepicardie.org/adherer
Tél. 03 22 89 63 96

Dépliant réalisé par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Association loi 1901, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie œuvre au cœur des départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme en privilégiant la proximité et les partenariats locaux. Il intervient sur un réseau de plus de 300 sites naturels remarquables, dont une cinquantaine bénéficient d'aménagements et sont accessibles toute l'année. Il a besoin de votre soutien pour continuer son action : adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers. Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles !

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels : www.reseau-cen.org



Ce document a été réalisé grâce au soutien financier de :



Les actions du Conservatoire sont menées avec le soutien et la participation des adhérents, des bénévoles et des donateurs, et grâce aux financements de l'Union Européenne, de l'Etat (DREAL Hauts-de-France), de la Région Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Aisne, du Conseil départemental de l'Oise, du Conseil départemental de la Somme, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de communes et d'intercommunalités, de fondations privées...

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2018.

Rédaction : A. Bazille, T. Cheyrezy, A. Messean, R. Monnehay - Conception/Maquette : R. Monnehay - Cartographie : M. Héraude
Photos : N. Caron (28 droite), T. Cheyrezy (30), D. Frimin (couverture, <6, 21), T. Gerard (24), K. Georgin (28 gauche), C. Gergereau (4), M.-H. Guislain (14), J. Lebrun (9, 19), T. Lee (sous licence CC-BY-NC 2.0) (26), S. Maillier (29), A. Messean (1, 3, 5, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 22), R. Monnehay (2, 25), (D. Top (7, 8, 18, 20, 23, 27). Imprimé par Imprimerie CARRE, 80390 Fressenneville



À la découverte de la faune et de la flore des landes sur les sites des Conservatoires d'espaces naturels des Hauts-de-France



1 Ajonc nain / *Ulex minor* : sous-arbrisseau vivace*, très épineux, au port prostré à dressé et à la floraison jaune vif. Les landes atlantiques acides* fraîches à humides, tourbières* en voie d'assèchement, plus rarement fourrés et bois humides clairs, constituent ses habitats de prédilection. En Hauts-de-France, le pays de Bray constitue son seul et unique bastion. Les populations ont subi une forte régression du fait de la réduction des surfaces en bocage. Il est de fait considéré comme une espèce en danger et bénéficie d'une protection.

2 Bruyère à quatre angles / *Erica tetralix* : sous-arbrisseau aux feuilles verticillées* par quatre sur sa tige, ses feuilles possèdent des cils glanduleux* pouvant coller toutes sortes de débris ou insectes, ce qui a amené Charles Darwin à considérer à tort cette espèce comme carnivore. Inflorescence terminale en bouquet de 5-12 fleurs roses. Espèce des landes humides et aux substrats acides*. Présente, mais en régression, dans le Laonnais, Clermontois, Valois, Pays de Bray, Montreuillois, Helfaut.

3 Bruyère cendrée / *Erica cinerea* : sous-arbrisseau typique des landes sèches atlantiques et des lisières sur des sols maigres* et acides*, souvent associé à la callune. Elle est facilement répérable en été et au début de l'automne par ses fleurs rouge violacé. Ses fleurs abondantes sont source de nourriture pour de nombreux hyménoptères*. En Hauts-de-France, elle est cantonnée aux marges sud de la région (Vexin, massif d'Ermenonville, bois du Roi) et sur le plateau d'Helfaut dans le Pas-de-Calais. Elle est vulnérable et protégée régionalement.

4 Callune commune / *Calluna vulgaris* : sous-arbrisseau, également appelé "Fausse-Bruyère", qui se développe des landes sèches aux landes tourbeuses* inondées, avec une nette préférence pour les milieux très acides*. Ses feuilles sont opposées, linéaires densément imbriquées sur 4 rangs et ses fleurs roses en grappes. L'espèce est présente dans les landes sèches et humides. Elle a eu de multiples utilisations au cours des siècles précédents (médicinales, fabrication de balais, le miel...).

5 Danthionie décombante / *Danthonia decumbens* : graminée vivace* formant des touffes denses et prostrées dans les pelouses et prairies acides* ou tourbeuses*. Elle supporte le piétinement et la concurrence des autres plantes vasculaires*. Ses épillets arrondis et ses parties végétatives* bordées de longs cils la différencient des autres graminées. Si elle n'est pas rare dans la région, elle est présente préférentiellement dans les territoires de landes du Pays de Bray au Laonnais et sur la côte atlantique.

6 Genêt d'Angleterre / *Genista anglica* : sous-arbrisseau épineux à fleurs papilionacées jaunes. Ses fruits sont des gousses allongées en forme de S. Les tiges fleuries contiennent des substances diurétiques, purgatives et sudorifiques. Il a été utilisé comme plante tinctoriale* et ornementale. Présent dans les landes acides* fraîches et tourbeuses*, il est localisé sur quelques sites du Laonnais, Valois, Audomarois, Béthunois, Montreuillois, Boulonnais et Saint-Amand.

7 Genêt poilu / *Genista pilosa* : sous-arbrisseau beaucoup plus commun à l'Est de la France, ses tiges sont plus ou moins couchées et portent des grappes de fleurs papilionacées jaunes. Le fruit est une gousses noire et velue. Son nom est associé au duvet qui couvre le dos des fleurs. Se rencontre dans les landes du Valois et du Laonnais, les sous-bois clairs, plus à l'Est en pelouses vivaces*. Ce Genêt est menacé par la fermeture des landes, d'où sa régression dans la région.

8 Jonc rude / *Juncus squarrosus* : plante vivace* aux tiges raides et nues, portant des fruits en capsule ovale. Feuilles nombreuses en rosettes basales et rigides. Sa présence est liée aux dépressions en eau acide* dans les landes humides ou landes tourbeuses*, avec des eaux de qualité et pauvres en nutriments*. Localisée dans le sud de l'Oise et de l'Aisne, le Laonnais et ponctuellement autour de Saint-Amand et plateau d'Helfaut.

9 Millepertuis des marais / *Hypericum elodes* : dans le genre des Hypericum, le Millepertuis des marais est original de par son écologie et son aspect velu grisâtre. Aisément reconnaissable grâce à ses feuilles demi-embrassantes et ovales à arrondies et à ses grandes fleurs jaunes en cime des tiges. Il affectionne particulièrement les bordures de pièces d'eau de faible profondeur sur des sols sableux ou sablo-argileux acides*. Espèce clairement atlantique, il est en limite de répartition en Hauts-de-France. Ayant également subi une forte régression, le Millepertuis des marais n'est présent que sur trois mares, deux dans le sud de l'Oise et une dans le Pas-de-Calais près de Montreuil-sur-mer.

10 Molinie bleue / *Molinia caerulea* : graminée structurant les prairies et landes humides pauvres en nutriments*, sur tourbe* alcaline* ou acide*, sur sables acides humides, sur argiles... Elle est une compagne systématique des landes humides du sud de l'Oise, Laonnais, sud de l'Aisne. L'espèce résiste très bien au boisement spontané ; elle donne une teinte dorée aux sous-bois durant l'hiver. Il s'agit de la seule poacée de notre flore dont la tige ne comporte aucun nœud et qui peut dépasser 1,20 m.

11 Myrtille / *Vaccinium myrtillus* : sous-arbrisseau de la famille des Ericacées. Ses feuilles sont alternes, ovales et dentées. Les fleurs en grelots roses et recourbés vers le bas donneront des baies rondes bleu-noir, comestibles et utilisées en distillerie, confiture et pâtisserie. Riches en provitamines A, ces dernières sont connues pour augmenter l'acuité visuelle. Présente dans les landes, les sous-bois à influence montagnarde en de rares sites.

12 Nard raide / *Nardus stricta* : graminée caractéristique des landes des montagnes, le Nard est du fait exceptionnel en plaine dans le nord de la France. Ses feuilles raides et coupantes rebutent le bétail et constituent des refus redoutés par les éleveurs dans les prairies du Massif Central. Il est quasi disparu en Hauts-de-France ! Seuls quelques sites du Pays de bray, Laonnais, Helfaut, Avesnois et Montreuillois l'accueillent encore dans l'interface entre lande sèche et lande humide.

13 Pédiculaire des bois / *Pedicularis sylvatica* : plante semi-parasite de la famille des Scrophulariacées, elle fait en partie de la photosynthèse et complète son apport de nutriments* par un prélèvement sur des racines de graminées. C'est ainsi qu'on l'observera en pelouses ou prairies fraîches à humides, mais sur sol acide* et bien souvent en contact avec des landes à bruyères. Malgré son adaptation, cette plante est en régression et n'est plus présente que dans le Pays de Bray, le Laonnais ou plateau d'Helfaut.

14 Rossolis à feuilles rondes / *Drosera rotundifolia* : célèbre plante carnivore, la Rossolis est exceptionnelle dans la région, seulement présente dans moins de 10 sites, la plupart gérés par les Conservatoires, dans le Laonnais, sud de l'Aisne, Montreuillois et Scarpe-Escaut. Ses feuilles munies de poils collants lui permettent de capturer et digérer de minuscules insectes. Elle s'affranchit ainsi du manque de nutriments* des sols sur lesquels elle croit : sables acides* humides, tourbes* acides. A l'échelle nationale, elle est protégée par la Loi.

15 Scirpe à nombreuses tiges / *Eleocharis multicaulis* : de la famille des Cypéracées, ce Scirpe qui forme des touffes jaune-orange bien caractéristiques ne s'observe que dans des landes humides ou tourbeuses*, en de rares stations des Hauts-de-France (sud de l'Oise, Laonnais, Audomarois). Ses épis, portés chacun par une tige, sont très nombreux (jusqu'à cent par pied). Il supporte et apprécie une inondation hivernale prolongée jusqu'au printemps.

16 Violette des champs / *Viola canina* : cette Violette aux feuilles allongées possède des fleurs bleues à violet pâle avec un éperon souvent jaune et inodore. La dispersion des graines est effectuée par des fourmis. Se trouve en marge des landes à Ericacées, et surtout dans les pelouses vivaces* sur sables acides*. Appréciant les influences montagnardes et les substrats siliceux, elle n'est présente que localement dans le Valois, Tardenois, Laonnais, Helfaut, Saint-Josse et dunes du littoral.

17 Le Crible / *Coscinia cribaria* : papillon de nuit gris-blanc moucheté, que l'on peut voir de jour posé sur les graminées dans les landes et pelouses sèches à tendance acide* et surtout sableuses. Sa chenille se nourrit de diverses plantes basses dont les genêts et bruyères. Plutôt rare dans les Hauts-de-France, il n'est que très localisé dans le sud de l'Oise et de l'Aisne, territoires à influence thermophile* nécessaire à l'espèce.

18 Criquet des pins / *Chorthippus vagans* : espèce discrète de couleur sable à gris-brun, il est adapté à son milieu de vie : les pelouses écorchées* sableuses en périphérie des landes et clairières forestières. Il est difficile à distinguer de ses cousins le Criquet mélodieux et le Criquet duettiste, beaucoup plus fréquents. C'est un criquet que l'on qualifie d'espèce xéro-thermophile*. Cette espèce est en limite nord de son aire de répartition et n'est présente actuellement que des landes et boisements du bassin parisien.

19 Chrysomèle des bruyères / *Lochmaea suturalis* : ce petit coléoptère de couleur sable et mesurant moins de 6 mm passerait quasiment inaperçu s'il n'impactait pas les landes sèche matures à dépérissantes. Il s'agit d'une espèce phytophage* liée à la Callune qui peut occasionner des dommages importants aux landes puisqu'elle conduit le plus souvent à la mort de sa plante hôte. L'espèce est dépendante des landes vieillissantes possédant une couverture de mousses importantes. Une lande présentant une diversité de stades d'évolution, pionnière à maturité, est ainsi peu impactée par ce petit coléoptère.

20 Decticelle des bruyères / *Metrioptera brachyptera* : cette sauterelle d'une quinzaine de millimètres de long, possède de très petites ailes et de ce fait vole très peu. Elle affectionne les milieux de landes, mais aussi certaines prairies et tourbières*. C'est une excellente indicatrice d'une végétation hétérogène, bien structurée, telle que la mosaïque de phases jeunes (rases) et âgées (hautes) dans les landes à bruyères. Moins de 10 sites sont connus dans les Hauts-de-France.

21 Dolomède des marais / *Dolomedes fibriatus* : la grande taille et l'allure des araignées du genre Dolomedes rendent peu probable la confusion avec d'autres genres d'arachnides. Les côtés du céphalothorax et de l'abdomen sont souvent ornés de bande claires (blanche, crémeuse ou jaune), contrastant avec la coloration foncée du corps (noir, marron-foncé). La Dolomède des marais semble sensible au caractère hygrophile* de son habitat et à la disponibilité de proies. Elle est souvent associée aux habitats de landes et de tourbières* acides*. En Hauts-de-France, des nurseries ont été observées aux sommets de pieds d'Ericacées, dans des rongeurs ou sur des genêts. Cette araignée est vulnérable dans les 3 départements picards.

22 Engoulevent d'Europe / *Caprimulgus europaeus* : Oiseau nocturne, chasseur d'insectes. Il se camoufle très bien car son plumage est très mimétique, tacheté de brun, blanc beige, gris et noir avec des yeux mi-clos. Il se repose sur le sol ou une branche. Il est lié, en partie, dans la région aux zones de landes, clairières forestières dans les grands massifs sur sables décalcifiés à siliceux. Présent sur certains secteurs de l'Aisne, de l'Oise, et sur le littoral de la Somme et ponctuellement Pas-de-Calais, c'est une espèce vulnérable.

23 Ephippigère des vignes / *Ephippiger diurnus* : difficilement confondable avec d'autres espèces de sauterelle, l'Ephippigère des vignes peut dépasser les 3 cm de longueur pour une femelle. L'adulte peut être observé dès juillet jusqu'en octobre. Bien que de grande taille pour une sauterelle, l'espèce est souvent d'abord entendue avant d'être vue. Sa stridulation, telle un « tschipp », s'entend de jour comme de nuit. Elle apprécie tout particulièrement les lisières entre forêts thermophiles* et landes, ensoleillées et structurées. La femelle pond au sol, souvent dans les mousses ou dans les tiges des plantes. Dans les Hauts-de-France, l'espèce n'est connue que du réseau de landes du Bois du Roi dans le sud-est de l'Oise. Elle est considérée en danger critique d'extinction dans les 3 départements picards.

24 L'Hespérie du Brome / *Carterocephalus palaemon* : papillon de jour assez discret par sa taille et son vol très local, à observer dans les clairières, corridors herbacés au sein des landes, boisements clairs, lisières. Son cycle est dépendant de la présence de graminées, notamment la Molinie bleue caractéristique des landes humides et boisements sur sol acide* ou tourbeux*. Il n'est connu que des sites de l'Oise et de l'Aisne, du Pays de Bray au Laonnais, et à l'échelle nationale est plus commun en montagne.

25 Lézard des souches (Lézard agile) / *Lacerta agilis* : de taille moyenne (jusqu'à 24 cm), trapu, avec une tête et une queue assez courte, le mâle est habituellement vert clair sur les flancs, avec de larges traits marron en haut du dos, tandis que la femelle est de couleur marron avec les flancs plus foncé. Il recherche comme tout reptile les milieux ensoleillés, chauds et ouverts, avec un net attrait pour les landes sèches à bruyères. Présent quasi exclusivement dans l'Aisne et l'Oise.

26 Minotaure / *Typhaeus typhæus* : coléoptère* coprophage (qui se nourrit d'excréments). Il a la capacité d'enterrer des crottes de moutons ou de lapins qui nourriront par la suite ses larves. Il est capable de creuser dans un sol sec et dur, mais affectionne particulièrement les sols sableux des landes et milieux associés. Espèce ayant un dimorphisme* sexuel important : les mâles sont facilement reconnaissables par la présence de trois cornes thoraciques dirigées vers l'avant, d'où son nom aux origines mythologiques. La régression de l'élevage ovin et l'emploi encore régulier de traitements biocides antiparasitaires menacent cette espèce.

27 Miroir / *Heteropterus morpheus* : papillon de taille moyenne. Le dessus est marron assez foncé et c'est le revers qui est le plus caractéristique, avec des ailes postérieures au fond ocre et de grandes taches ovales blanches cernées de noir. Vole de jour entre juin et août. La chenille consomme des graminées et notamment la Molinie bleuâtre, une espèce régulière des landes humides. Observé uniquement dans l'Oise. Il est considéré comme vulnérable en Hauts-de-France.

28 Noctuelle de la Myrtille / *Anarta myrtilli* : reconnaissable à ses jolis motifs rougeâtres sur les ailes antérieures et à ses ailes postérieures orangées et émarginées de noir, ce petit papillon vole en journée alors qu'il appartient aux hétérocères*, généralement nocturnes. On peut le rencontrer à l'occasion de ses deux générations annuelles, en mai, puis en août, dans les landes sèches à Ericacées. La chenille de cette espèce consomme de la callune et des bruyères. Semble localisée aux marges sud de la région, là où les landes sèches ouvertes occupent encore des surfaces conséquentes.

29 Sympètre noir / *Sympetrum danae* : cette libellule n'est pas exclusive des landes, mais on l'observe régulièrement dans les contextes de vasques et dépressions en landes tourbeuses* et dans les tourbières*. Le mâle de l'espèce lui donne l'épithète « noir », du fait de la couleur dominante de son abdomen. Présent dans les 5 départements, il a une préférence pour les sites aux eaux et substrats acides*.

30 Vipère péliade / *Vipera berus* : taille variant entre 40 à 70 cm. Elle présente un zigzag noir ou brun foncé sur fond brun clair/gris sur le dessus et une tête triangulaire. Son œil est à pupille verticale. Elle est menacée par la raréfaction de son habitat et est souvent victime de destruction directe, par méconnaissance. Elle utilise les milieux de landes et leur végétation bien structurée pour chasser, s'abriter... Présente mais rare dans les 5 départements.

*** Petit glossaire :**

Alcalin (opposé : acide) : dont le pH est supérieur à 7 (7 = neutre). Le terme opposé est "acide", lorsque le pH est inférieur à 7. Cette valeur est principalement dépendante de la nature chimique du sol ou de l'eau.

Coléoptères : insectes ayant une paire d'ailes rigides (élytres) recouvrant une paire d'ailes membraneuses (scarabées, coccinelles, lucanes, chrysomèles, hannetons, charançons, carabes...)

Dimorphisme : c'est l'ensemble des différences entre le mâle et la femelle d'une même espèce.

Ecorchées (pelouses) : végétations rases laissant apparaître le sol nu.

Glanduleux : se caractérise par la présence de petites glandes, appelées des glandules.

Hygrophile / thermophile / xéro-thermophile : qui apprécie une ambiance humide / chaude / chaude et sèche.

Hétérocères : dits "Papillons de nuit" du fait de l'activité nocturne d'une majorité d'espèces.

Hyménoptères : ordre d'insectes caractérisés par deux paires d'ailes membraneuses et dont les représentants sont les abeilles, les guêpes, les fourmis et les frelons.

Maigre : ici, un sol pauvre en substances nutritives.

Nutriments : éléments nutritifs organiques, minéraux... qui apportent l'énergie nécessaire à la croissance.

Phytophage : qui se nourrit de végétaux.

Tinctorial(e) : dont on extrait une teinture.

Tourbe / tourbeux / tourbière : humus gorgé d'eau temporairement ou en permanence, mal oxygéné et formé par l'accumulation de débris végétaux faiblement décomposés. La tourbière est un milieu naturel dont le sol est constitué de tourbe.

Vasculaire : plantes à tige, feuilles et racines dans lesquelles l'eau puisée dans les racines circule dans la plante grâce à de petits vaisseaux, ce qui leur permet d'atteindre de grandes tailles.

Végétatives (parties) : ensemble des organes de la plante qui assurent sa croissance (racine, tige, feuille)

Verticille / verticillées : organes d'une plante insérés au même niveau sur la tige.

Vivace : par opposition aux espèces annuelles ou bisannuelles, les plantes vivaces ont un développement pérenne et vivent plusieurs années en passant l'hiver sous la forme de bulbes, racines, rhizomes...